

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES**



**LA CONCEPTION**  
LA NATURE... PAISIBLE.  
AVIS PUBLIC

**Demande de dérogation  
mineure aux règlements  
d'urbanisme**

Le Conseil municipal rendra une décision à une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme le 9 mai 2022, à compter de 19 h 30, à la salle du conseil municipal au 1371, rue du Centenaire, La Conception.

**La demande de dérogation mineure (# 2022-00011) porte sur le lot rénové 4 464 505.**

**Elle vise à autoriser des travaux d'aménagement d'un talus de 45 degrés d'une hauteur de 5.25 mètres, alors que l'article 8.32, aux paragraphes b) et c) du Règlement de zonage numéro 14-2006, exige qu'un talus dont la pente est de plus de 30 degrés doit avoir une pente inférieure à 45 degrés et une hauteur inférieure à 2 mètres.**

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande par courriel à [direction@municipalite.laconception.qc.ca](mailto:direction@municipalite.laconception.qc.ca).

Donné à La Conception le 20 avril 2022.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Josiane Alarie'.

Josiane Alarie  
Directrice générale  
et greffière-trésorière